

Avant-propos

Elaine Ménard

Volume 58, numéro 3, juillet–septembre 2012

Normalisation et normes pour la gestion de l'information et des documents

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1028899ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1028899ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Ménard, E. (2012). Avant-propos. *Documentation et bibliothèques*, 58(3), 99–100.
<https://doi.org/10.7202/1028899ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 2012

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Avant-propos

ELAINE MÉNARD

Rédactrice invitée
School of Information Science
McGill University
elaine.menard@mcgill.ca

DE NOS JOURS, LA MULTIPLICATION DES NORMES est un phénomène qui se propage rapidement. Une norme désigne des règles fonctionnelles ou de prescriptions techniques relatives à des produits ou des activités qui sont établies par un consensus de spécialistes et consignées dans un document produit par une autorité légitime. L'application de normes assure une certaine garantie de performance, de qualité, d'interchangeabilité et d'interopérabilité. Selon le British Standards Institution, « *les normes simplifient la vie et permettent d'augmenter la qualité et l'efficacité de beaucoup de biens et services que nous utilisons. Elles ont pour but d'être une source d'inspiration, un condensé des meilleures pratiques plutôt que des pratiques générales. Les normes sont issues de l'expérience et de l'expertise de tous les intervenants tels que les producteurs, vendeurs, acheteurs, utilisateurs et régulateurs de matériels, produits, procédés ou services particuliers*¹ ».

Depuis plusieurs années, les spécialistes de l'information (bibliothécaires, archivistes, muséologues) utilisent des systèmes de gestion qui se conforment à des systèmes de normes diverses. Ces systèmes constituent une manière pratique et détaillée de mettre en œuvre des objectifs précis.

Les organismes de normalisation sont présents aux plans national et international. Par exemple, l'Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization (ISO)), créée en 1947, est composée de représentants d'organismes nationaux de normalisation provenant de 157 pays². L'ISO a pour responsabilité principale de produire des normes internationales dans les domaines liés à l'industrie et au commerce. Au Canada, le Conseil canadien des normes (CCN) a pour mandat de superviser l'élaboration des normes nationales et internationales visant l'amélioration de la compétitivité du Canada et du bien-être des Canadiens³. Les normes sont élaborées par des comités formés de représentants de l'industrie, des gouvernements, du milieu universitaire et du public. Au Québec, le Bureau de normalisation du Québec (BNQ), créé en 1961, est accrédité par le Conseil canadien des normes comme organisme d'élaboration de normes⁴. Le Bureau

a pour mission l'élaboration de normes consensuelles et participe aux activités de normalisation régionales, nationales et internationales. Le BNQ agit dans un grand nombre de secteurs, notamment ceux de l'environnement, de la construction, des travaux publics, de la santé et de la sécurité, du tourisme, de l'agroalimentaire, du commerce électronique.

Dans le monde de la documentation, la préparation de normes et des directives permettant de les appliquer relève principalement, d'une part, d'associations professionnelles nationales et internationales, telles que l'American Library Association (ALA) et l'International Federation of Library Associations (IFLA) et, d'autre part, de grandes institutions documentaires, archivistiques et muséales agissant comme tête de file, la Library of Congress (LC), la Bibliothèque nationale de France (BNF) et Bibliothèques et Archives nationales du Canada (BAC), par exemple.

Les normes constituent une composante-clé de la gestion de l'information documentaire. La communauté des bibliothèques et des sciences de l'information a adopté une série de normes ayant pour objectif de faciliter les échanges de données et de favoriser l'interopérabilité des systèmes de gestion documentaires. Ces normes soutiennent également les opérations à l'intérieur des réseaux nationaux et internationaux de bibliothèques. Il va sans dire que le respect des normes joue un rôle important dans l'amélioration de l'accès aux ressources conservées dans les collections diversifiées des bibliothèques et d'autres institutions culturelles. De plus, le processus de normalisation de l'information est devenu essentiel depuis l'avènement d'Internet. Le besoin d'améliorer l'efficacité de la recherche de ressources d'information sur le Web a favorisé le développement de normes de métadonnées pouvant être utilisées par les créateurs à un coût relativement faible. En sciences de l'information, le terme « métadonnées » est utilisé en référence à la valeur ajoutée de l'information produite par des opérations d'organisation et de description, ainsi qu'aux mesures d'accessibilité apportées aux objets informationnels de tout genre. Or, il ne peut y avoir d'accès à l'information numérique sans que soit d'abord mis en œuvre un processus de normalisation ayant pour but de restituer l'information originale sur des plates-formes différentes. Les milieux documentaires, incluant les musées, ont rapidement démontré un fort intérêt pour la création et l'amélioration de normes

1. British Standards Institution (2012) : <<http://www.bsigroup.ca/fr-ca/>>.

2. International Organization for Standardization (2012) : <<http://www.iso.org/iso/fr/home.htm>>.

3. Conseil canadien des normes (2012) : <<http://www.scc.ca/>>.

4. Bureau de normalisation du Québec (2012) : <<http://www.bnq.qc.ca/>>.

Le présent numéro thématique propose un tour d'horizon de plusieurs normes documentaires élaborées à des fins spécifiques. Anila Angjeli fait le point sur l'International Standard Name Identifier (ISNI), une norme d'identification touchant l'identité publique, c'est-à-dire le nom sous lequel une personne ou une collectivité est connue dans une ou plusieurs activités relatives à la production de biens culturels. Ce système d'identification peut être utilisé dans différents systèmes et bases de données afin de faciliter la circulation de l'information. Louise Gagnon-Arguin décrit les *Règles de description des documents d'archives* (RDDA). Ces règles portent sur la description de toutes les catégories de documents que l'on trouve généralement dans les dépôts d'archives (documents textuels, iconographiques, filmiques, etc.) et la constitution de catégories d'accès aux documents. Cet article met en relief les réalisations qu'a permises l'application des RDDA dans le contexte québécois et canadien. Heather Dunn trace un portrait des normes utilisées dans les institutions muséales et met en lumière le rôle et l'importance de ces normes pour les musées ; son article souligne la pression constante exercée

En terminant, je tiens à remercier tous les auteur(e)s pour leur contribution, ainsi que les membres du comité de rédaction de *Documentation et bibliothèques* pour leur collaboration dans la relecture et l'évaluation des articles. ▀